

**- C O M M U N E D ' O R S A Y -**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 MARS 2016**

**COMPTE-RENDU SUCCINCT**

**Etaient présents :** David Ros, Maire, Président, Marie-Pierre Digard, Stanislas Halphen (à partir de 21h40), Michèle Viala, Pierre Bertiaux, Elisabeth Delamoye, Elisabeth Caux, Augustin Bousbain, Ariane Wachthausen, adjoints - Eliane Sauteron, Albert Da Silva, Véronique France-Tarif, Alexis Foret, François Rousseau, Mireille Ramos, Pierre Chazan, Astrid Auzou-Connes, Hervé Dole, Claude Thomas-Collombier, Gabriel Laumosne (à partir de 22h10), Yann Ombrello, Rémi Darmon, Raymond Raphaël, Simone Parvez, Alain Roche, Stéphane Charousset, Patrick Bernert.

**Absents excusés représentés :**

Stanislas Halphen (jusqu'à 21h40)  
Didier Missenard  
Claudie Mory  
Gabriel Lausmone (jusqu'à 22h10)  
Frédéric Henriot  
Isabelle Ladousse  
Caroline Danhiez  
Rachid Redouane

Pouvoir à David Ros  
Pouvoir à Marie-Pierre Digard  
Pouvoir à Michèle Viala  
Pouvoir à Pierre Bertiaux  
Pouvoir à Augustin Bousbain  
Pouvoir à Yann Ombrello  
Pouvoir à Simone Parvez  
Pouvoir à Alain Roche

**Absents :**

Nombre de conseillers en exercice 33  
Nombre de présents à 20h30 25  
Nombre de votants 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Elisabeth Caux est désignée, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 FEVRIER 2016**

Le procès-verbal de la séance du 9 février 2016 est approuvé à 32 voix pour, 1 abstention (Mme Ramos étant absente lors de cette séance).

DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance, à savoir :

DATE	DECISION N°	OBJET
		(Tous les montants sont exprimés en TTC)
28-janv	16-12	Convention de partenariat avec l'éco-domaine du HOUVRE concernant l'hébergement dans un centre de 7 jeunes et 2 animateurs du 22 au 25 août 2016, pour un montant de 513 €.
28-janv	16-13	Adoption d'un avenant d'un montant de 1370.50 € H.T, au lot n°6 (Carrelage - Faïence) du marché n°2014-03 attribué à la société SARL SER, relatif à la construction d'un espace de loisirs et de culture pour tous « la Maison Tati ».
28-janv	16-14	Adoption de l'avenant n°2 d'un montant de 945 € H.T, au lot n°9 (Menuiseries extérieurs - Occultations) du marché n°2014-03 attribué à la société SORBAT 77, relatif à la construction d'un espace de loisirs et de culture pour tous « la Maison Tati ».
28-janv	16-15	Convention de partenariat avec le gîte « Le Manoir de la Rivière » concernant l'hébergement dans un centre de 7 jeunes et 2 animateurs du 4 au 7 juillet 2016, pour un montant de 469.80 €
28-janv	16-16	Convention de mise à disposition payante de la piste d'athlétisme du stade municipal au profit de l'UFR STAPS option athlétisme pour l'organisation d'évaluations pratiques des étudiants.
28-janv	16-17	Adoption d'un avenant n°1, sans incidence financière, au marché n°2014-13 attribué à la société DALKIA France, relatif à l'entretien et à l'exploitation des installations thermiques des bâtiments de la ville et du CCAS avec gestion de l'énergie.
29-janv	16-18	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, de la piste d'athlétisme et des vestiaires du stade municipal, au profit du CAO athlétisme pour l'organisation des challenges départementaux Ecole d'athlétisme/ Poussins les samedis 2 avril et 11 juin 2016.
05-fev	16-19	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, du bassin extérieur du stade nautique, au profit du PSUC Kayak Polo pour l'organisation d'une compétition du championnat de France N4 les samedi 2 et dimanche 3 avril 2016.
05-fev	16-20	Convention de formation passée avec AMPHIA Conseil et Formation - 34. cours Blaise Pascal - 91000 EVRY, pour deux agents, sur le thème « remise à niveau SSIAP 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes)».Le montant de la dépense s'élève respectivement à 614 € TTC.
09-fev	16-21	Adoption d'un avenant d'un montant de 46.50 € H.T pour un point de livraison supplémentaire, mais sans incidence financière sur le montant maximum annuel du marché, au lot n°1 (Impression des supports périodiques) du marché n°2015-17 attribué à la société IMPRIMERIE GEORGES GRENIER, concernant l'impression des supports de communication municipaux.

09-fev	16-22	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, de la grande salle du gymnase Marie Thérèse Eyquem au profit du Club Athlétique Orsay section Tai chi chuan pour l'organisation d'un stage le samedi 16 avril 2016.
09-fev	16-23	Convention de mise à disposition du dojo, à titre gracieux, de la grande salle et des vestiaires du Gymnase Marie Thérèse Eyquem au profit de l'association Shadow Boxing Club pour l'organisation d'une compétition de sanda France – Belgique, le samedi 25 juin 2016.
16-fev	16-24	Convention de partenariat avec la Compagnie Massala pour la réalisation d'un atelier de pratique de la danse destiné aux élèves de la section danse du collège Fournier. Le montant total de la dépense s'élève à 1296 € TTC.
16-fev	16-25	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, des terrains de rugby et des vestiaires du stade municipal, au profit du Club Athlétique Orsay Rugby Club pour l'organisation des challenges de rugby les samedis 11 et dimanche 12 juin 2016.
16-fev	16-26	Convention de formation passée avec le CREPS d'Ile-de-France Colette BESSON – 1 rue du Docteur Le Savoureux – 92291 CHATENAY MALABRY CEDEX pour un agent, pour un stage CAEPMNS (Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur). Le montant de la dépense s'élève à 211.20 €
22-fev	16-27	Adoption d'un marché n°2016-03D attribué à la société HYGIATECH, relatif aux mesures de la qualité de l'air et de l'eau pour le stade nautique d'Orsay, pour un montant forfaitaire annuel de 4 665 € HT
22-fev	16-28	Convention de formation passée avec CAP'COM – 3 cours Albert Thomas – 69003 LYON, pour un agent communal, sur le thème des « 9 <sup>ème</sup> rencontres nationales de la communication interne ». Le montant de la dépense s'élève à 540 € TTC
22-fev	16-29	Convention de formation passée avec SAS PRODEV « ARFOS » - 16 avenue de Garbsen 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR, pour un agent communal, sur le thème « règles juridiques du partenariat collectivités locales association ». Le montant de la dépense s'élève à 684 € TTC
22-fev	16-30	Convention de formation passée avec CARIDE Formation – 12 avenue du Québec – SILIC 523 – 91946 COURTABOEUF, pour dix agents communaux, sur le thème « Sauveteur secouriste du travail initial ». Le montant de la dépense s'élève 1 554 € TTC
22 fev	16-31	Convention de formation passée avec CEDIS – Centre d'Ecodéveloppement et d'Initiative Sociale – 105/107 boulevard de Chanzy – 93100 MONTREUIL, pour un conseiller municipal (Mme Claude THOMAS-COLLOMBIER), sur le thème « journées nationales de formation des élu-es municipaux ». Le montant de la dépense s'élève à 550 € TTC
22-fev	16-32	Convention de mise à disposition payante du terrain honneur rugby du stade municipal au profit de l'UFR STAPS option rugby pour l'organisation d'un tournoi inter-promo de rugby, contre redevance de 200 €.
22-fev	16-33	Convention avec l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles pour un projet d'étude et de réalisation d'aménagements paysagers du bois de la Bouvêche.

24-fev	16-34	Adoption du marché n°2016-02D attribué à l'association EVASION 91 , relatif à l'organisation de séjours en centre de vacances pour l'été 2016 pour des enfants âgées de 6 à 14 ans – Lot n°1 : Au bord de mer. Le présent marché est dit « à bons de commandes » : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sans montant minimum annuel</li> <li>- Montant maximum annuel : 16 500 € HT</li> </ul>
24-fev	16-35	Adoption du marché n°2016-02D attribué à l'association EVASION 91 relatif à l'organisation de séjours en centre de vacances pour l'été 2016 pour des enfants âgées de 6 à 14 ans – Lot n°2 : Montagne. Le présent marché est dit « à bons de commandes » : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sans montant minimum annuel</li> <li>- Montant maximum annuel : 8 499 € HT</li> </ul>
7-mars	16-36	Convention de mise à disposition temporaire et gratuite du Bois de la Grille Noire, au profit du Club Athlétique d'Orsay section Tir à l'arc.
16-mars	16-37	Adoption d'un avenant n°2, sans incidence financière, au marché n°2015-05 attribué à la société CIBLES MARKETING STRATEGIE, relatif à l'étude sur la situation, le maintien et la dynamisation du commerce de proximité à Orsay.
7-mars	16-38	Convention de formation passée avec le Centre National de l'Expertise Hospitalière (CNEH) – 3 rue Danton – 92240 MALAKOFF pour un agent communal, sur le thème « Maîtriser la grille New AGGIR ». Le montant de la dépense s'élève 350 € TTC
7-mars	16-39	Convention de formation passée avec LIGER Conception et Développement – 5 chemin du Jubin – 69570 DARDILLY pour un agent communal, sur le thème « Gestion informatisée des Relais d'Assistants Maternelles (RAM) : logiciel GRAM. Le montant de la dépense s'élève à 810 € TTC
???	16-40	<b>Avenant n°1 à la décision n°11-165 - Régie référencée : 03240  Décision conservée par la Trésorerie (en attente de validation)</b>
7-mars	16-41	Convention de formation passée avec AGECEF – 22 rue de Picardie – 75003 PARIS pour un agent communal, sur le thème « Médiation et nouvelles technologies ». Le montant de la dépense s'élève à 1 008 € TTC
7-mars	16-42	Convention de formation passée avec l'Association Nationale de Formation en Gérontologie (ANFG) – ZAC Park Eurêka – 876, rue du Mas de Verchant – 34000 MONTPELLIER, pour un agent des Crocus, sur le thème « Stimuler la mémoire des personnes désorientées ». Le montant de la dépense s'élève à 981 € TTC
7-mars	16-43	Convention de formation passée avec la Fédération des secouristes français Croix Blanche – chez Monsieur Henri Walter – 14 rue des Eteules – 91540 MENNECY, pour dix agents communaux, sur le thème « Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) – initial ». Le montant de la dépense s'élève à 610 € TT
7-mars	16-44	Convention de formation passée avec la Fédération des secouristes français Croix Blanche – chez Monsieur Walter – 14 rue des Eteules – 91540 MENNECY, pour dix agents communaux, sur le thème « Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) – initial ». Le montant total de la dépense s'élève à 610 € TTC



7-mars	16-45	Dispositif prévisionnel de secours de l'association locale d'Orsay des secouristes français Croix Blanche de l'Essonne dite cellule de réponse rapide au profit du service des sports de la commune d'Orsay.
7 mars	16-46	Contrat de cession du droit d'exploitation d'une représentation du spectacle Lâche – 8 avril 2016 – Compagnie 2minimum. Le montant total de la dépense s'élève à 500 € TTC
7 mars	16-47	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, du gymnase Blondin, au profit du Club Athlétique Orsay section Basket pour l'organisation d'une fête de fin de saison le samedi 4 juin 2016.
7 mars	16-48	Convention de formation passée avec ARTEK Formation – 7 boulevard Francis Blancho – 44200 NANTES, pour un agent communal, sur le thème « actualisation sécurité des spectacles ». Le montant de la dépense s'élève à 300 € TTC
9-mars	16-49	Adoption du marché n°2015-29 attribué à la société MISCO (INMAC WSTORE SAS) relatif à l'acquisition de postes de travail informatiques et téléphoniques.
11-mars	16-50	Adoption d'un avenant n°1, au marché n°2014-18 attribué à la société SOCOTEC, relatif à la vérification périodique des installations électriques, gaz, ascenseurs, tables élévatrices, monte-plats, plateforme élévatrice pour personne à mobilité réduite, de protection foudre et des systèmes de climatisation (Membre du groupement : Commune d'Orsay). Montant de la moins-value : 320 €, portant à 7 825 € HT le montant du marché mis à jour.
11-mars	16-51	Contrat de partenariat entre la Maison des Jeunes et de la Culture Jacques Tati (MJC Jacques Tati) et la commune d'Orsay relative à l'organisation d'un spectacle tout public à l'attention des orcéens dans le cadre du carnaval d'Orsay 2016. Le montant de la dépense s'élève à 1 990 € TTC
11-mars	16-52	Adoption de l'avenant n°2 au lot n°10 (Electricité courants forts et courants faibles) d'un montant de 6 357.36 € HT du marché n°2014-03, attribué à la société BENTIN SAS, relatif à la construction d'un espace de loisirs et de culture pour tous « la Maison Tati ».

## 2016-15 – FINANCES - BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE – EXERCICE 2016

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 4 voix contre (Mme Parvez, M. Roche, Mme Danhiez, M. Redouane), 3 abstentions ( M. Raphaël, M. Charousset, M. Bernert) :

- **Approuve** la reprise anticipée des restes à réaliser constatés au compte administratif 2015 – recettes d'investissement : 935 804,49 €,
- **Approuve** la reprise anticipée des restes à réaliser constatés au compte administratif 2015 – dépenses d'investissement : 1 772 343,21 €
- **Approuve** par anticipation le résultat final de l'exercice 2015 tel qu'il se présente ci-dessous :

Résultat final de la section fonctionnement (A) : **+ 3 236 438,67 €**

- résultat final hors RAR de la section investissement : - 1 198 388,46 €

- solde des restes à réaliser : - 836 538,72€

- résultat final de la section investissement avec RAR (B) : **- 2 034 927,18 €**

- résultat de fonctionnement reporté (A + B) : **+ 1 201 511,49 €**

- **Approuve** l'affectation provisoire pour un montant de 2 034 927,18 € du résultat excédentaire de la section de fonctionnement 2015 en section d'investissement en 2016,
- **Approuve** la section d'investissement du budget primitif de la commune par chapitre, d'une part en recettes et d'autre part en dépenses,
- **Approuve** la section de fonctionnement du budget primitif de la commune par chapitre, d'une part en recettes et d'autre part en dépenses,
- **Approuve** globalement le budget primitif de la commune pour l'exercice 2016 tel qu'il lui est présenté ci-après :

## Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	BP 2015	BP 2016
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 815 283,00 €	5 427 986,34 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	14 800 246,00 €	13 881 500,00 €
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS (SRU et FPIC)	347 910,00 €	920 000,00 €
023 VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT	2 421 051,96 €	2 720 274,15 €
042 OPE, D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	692 000,00 €	676 725,00 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 650 311,00 €	1 633 558,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	987 041,00 €	841 540,00 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 000,00 €	73 750,00 €
68 PROVISIONS POUR RISQUES		50 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>26 753 842,96</b>	<b>26 225 333,49</b>

Recettes de fonctionnement	BP 2015	BP 2016
013 ATTENUATION DE CHARGES	187 300,00 €	230 000,00 €
042 OPE, D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	185 000,00 €	185 000,00 €
70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 614 120,00 €	3 050 038,00 €
73 IMPOTS ET TAXES	17 287 727,00 €	17 572 172,00 €
74 DOTATIONS-SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 241 964,00 €	3 395 664,00 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	368 700,00 €	362 600,00 €
76 PRODUITS FINANCIERS	157 867,00 €	143 348,00 €
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 000,00 €	85 000,00 €
002 résultat de fonctionnement reporté	1 671 164,96 €	1 201 511,49 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>26 753 842,96</b>	<b>26 225 333,49</b>

## Section d'investissement

Dépenses d'investissement	RAR 2015	BP 2016	BUDGET TOTAL 2016
040 OPE, D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		185 000,00 €	185 000,00 €
041 OPERATIONS PATRIMONIALES		1 948 000,00 €	1 948 000,00 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		<b>2 507 800,00 €</b>	2 507 800,00 €
16 CREDIT REVOLVING		<b>924 000,00 €</b>	924 000,00 €
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	100 577,76 €	<b>350 000,00 €</b>	450 577,76 €
204 SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	500 000,00 €	- €	500 000,00 €
21 IMMOBILISATION CORPORELLES	202 503,52 €	<b>2 152 702,00 €</b>	2 355 205,52 €
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	969 261,93 €	<b>135 000,00 €</b>	1 104 261,93 €
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		<b>10 000,00 €</b>	10 000,00 €
001resultat d'investissement reporté		1 198 388,46 €	1 198 388,46 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 772 343,21 €</b>	<b>9 410 890,46 €</b>	<b>11 183 233,67 €</b>

Recettes d'investissement	RAR 2015	BP 2016	BUDGET TOTAL 2016
021 VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 720 274,15 €	2 720 274,15 €
024 PRODUITS DE CESSION		500,00 €	500,00 €
040 OPE, D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS + 024		676 725,00 €	676 725,00 €
041 OPERATIONS PATRIMONIALES		1 948 000,00 €	1 948 000,00 €
10 DOTATIONS- FONDS DIVERS ET RESERVES		510 142,49 €	510 142,49 €
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES		2 034 927,18 €	2 034 927,18 €
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	935 804,49	167 236,36 €	1 103 040,85 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		982 000,00 €	982 000,00 €
16 CREDIT REVOLVING		924 000,00 €	924 000,00 €
27 AUTRES IMMOBILISATION FINANCIERES		273 624,00 €	273 624,00 €
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		10 000,00 €	10 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>935 804,49</b>	<b>10 247 429,18 €</b>	<b>11 183 233,67 €</b>

## 2016-16 – FINANCES - BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2016

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 7 abstentions (M. Raphaël, Mme Parvez, M. Roche, Mme Danhiez, M. Charousset, M. Bernert, M. Redouane) :

- **Approuve** la reprise anticipée des résultats d'exécution de l'exercice 2015

Section d'exploitation :	313 825,13 €
Section d'investissement :	- 249 261,92 €

- **Approuve** par anticipation le résultat final de l'exercice 2015 tel qu'il se présente ci-dessous :

<b>A – Résultat final de la section d'exploitation</b>	<b>313 825,13 €</b>
- Résultat de la section d'investissement :	- 249 261,92 €
- solde des restes à réaliser :	- 58 608,45 €
	-----
<b>B - Résultat final de la section investissement :</b>	<b>- 307 870 ,37 €</b>
<b>C = A+B - Résultat de fonctionnement reporté :</b>	<b>5 954,76 €</b>

- **Approuve** l'affectation provisoire pour un montant de 307 870,37 du résultat excédentaire de la section d'exploitation 2015 en section investissement au chapitre 1068.
- **Approuve** la reprise anticipée des restes à réaliser constatés au compte administratif 2015- Recettes d'investissement : 61 090,60 € HT.
- **Approuve** la reprise anticipée des restes à réaliser constatés au compte administratif 2015- Dépenses d'investissement : 119 699,05 € HT.
- **Approuve** la section d'investissement du budget primitif assainissement 2016 par chapitres, d'une part en recettes et d'autre part en dépenses.
- **Approuve** la section d'exploitation du budget primitif assainissement 2016 par chapitres, d'une part en recettes et d'autre part en dépenses.
- **Approuve** globalement le budget primitif assainissement pour l'exercice 2016 tel qu'il lui est présenté ci-après :



## Section d'exploitation

	<b>BP 2016</b>
Exploitations dépenses	<b>976 454,76</b>
Dépenses réelles	<b>467 300,00</b>
011 Charges à caractère général	233 500,00
012 Charges de personnel	180 000,00
65 Autres charges de gestion courante	500,00
66 Charges financières	23 300,00
67 Charges exceptionnelles	30 000,00
Dépenses d'Ordre	<b>509 154,76</b>
023 Virement à la section d'investisst	151 654,76
042 Opé. D'Ordre de transfert entre sections	357 500,00
Exploitation Recettes	<b>976 454,76</b>
Recettes réelles	<b>905 000,00</b>
70 Produits de gestion courante	875 000,00
77 Produits exceptionnels	30 000,00
Recettes d'Ordre	<b>71 454,76</b>
040 opé. D'ordre de transfert entre sections	65 500,00
002 Résultat reporté	5 954,76

## Section d'investissement

	<b>BP 2016</b>	<b>RAR 2015</b>	<b>total BP 2016</b>
Investissement Dépenses	<b>3 036 361,92</b>	<b>119 699,05</b>	<b>3 156 060,97</b>
Dépenses réelles	<b>1 381 600,00</b>	<b>119 699,05</b>	<b>1 501 299,05</b>
16 Emprunts et dettes assimilés	211 600,00		211 600,00
16 Emprunts OCLT	670 000,00		670 000,00
23 Immobilisations en cours	500 000,00	104 562,75	604 562,75
20 Immobilisations incorporelles	0,00	15 136,30	15 136,30
Dépenses d'ordre	<b>1 654 761,92</b>	<b>0,00</b>	<b>1 654 761,92</b>
040 Opé. D'ordre de transfert entre sections	65 500,00		65 500,00
041 Opérations patrimoniales	1 340 000,00		1 340 000,00
001 Résultat reporté	249 261,92		249 261,92
Investissement Recettes	<b>3 094 970,37</b>	<b>61 090,60</b>	<b>3 156 060,97</b>
Recettes réelles	<b>1 245 815,61</b>	<b>61 090,60</b>	<b>1 306 906,21</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	307 870,37		307 870,37
16 Emprunts et dettes assimilées	267 945,24		267 945,24
16 Emprunts OCLT	670 000,00		670 000,00
13 Subventions	0,00	61 090,60	61 090,60
Recettes d'ordre	<b>1 849 154,76</b>	<b>0,00</b>	<b>1 849 154,76</b>
021 Virement de la section de fonct	151 654,76		151 654,76
040 Opé. D'ordre de transfert entre sections	357 500,00		357 500,00
041 Opérations patrimoniales	1 340 000,00		1 340 000,00

## 2016-17 – FINANCES - FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX POUR L'ANNEE 2016

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 7 abstentions (M. Raphaël, Mme Parvez, M. Roche, Mme Danhiez, M. Charoussset, M. Bernert, M. Redouane) :

- **Fixe**, à compter de l'année 2016, les taux des trois taxes locales tel que cela lui a été présenté :

### TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Fiscalité directe	2015			2016			Evolution 2016/2015 (%)		
	Bases effectives	Taux	Produit encaissé	Bases prévisionnelles	Taux	Produit estimé	Bases	Taux	Produit encaissé
Taxe d'habitation	39 813 857	17,57%	6 995 295	40 725 000	17,57%	7 155 383	2,29%	0,00%	2,29%
Taxe foncière	28 793 979	25,52%	7 348 223	29 236 000	25,52%	7 461 027	1,54%	0,00%	1,54%
Taxe foncière (non bâti)	119 110	93,32%	111 153	59 500	93,32%	55 525	-50,05%	0,00%	-50,05%
Total	68 726 946		14 454 672	70 020 500		14 671 935			1,50%

## 2016-18 – FINANCES - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ACCORDEES POUR L'EXERCICE 2016

Avec l'accord de l'assemblée, Monsieur le Maire invite les élus membre de l'exécutif d'une association à se faire connaître. Cinq élus se manifestent : Mesdames Auzou-Connes, Caux, Viala et Messieurs Da Silva et Missenard, et ne prennent pas part au vote.

Le Conseil municipal, par 25 voix pour, 3 abstentions ( Mme Parvez, Mme Danhiez, M. Charoussset), 5 NPPV (Mme Viala, Mme Caux, Mme Auzou-Connes, M. Missenard, M. Da Silva ) :

- **Vote** les subventions communales allouées aux associations et organismes figurant sur l'état récapitulatif.
- **Dit** que les subventions aux associations se répartissent ainsi :

Subventions affectées aux associations : .....700 715 €  
 Subventions non encore affectées : .....10 000 €  
**Sous-total : .....710 715 €**  
 Subvention au CCAS : .....505 500 €  
**TOTAL SUBVENTIONS : .....1 216 215 €**

## 2016-19 – FINANCES - VOTE DES IMPOSITIONS A COMPRENDRE DANS LES ROLES GENERAUX DE L'EXERCICE 2016 (SIAHVY)

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 7 abstentions (M. Rousseau, Mme Parvez, M. Roche, Mme Danhiez, M. Charoussset, M. Bernert, M. Redouane) :

- **Approuve** le montant des impôts à lever, correspondant à la contribution de la commune au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette pour un montant de 220 386,91 €.

**2016-20 – FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE : PASSAGE AU GAZ AVEC REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE ET MISE AUX NORMES DE LA CHAUFFERIE DU LOGEMENT DU GARDIEN DU STADE MUNICIPAL**

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 6 voix contre (Mme Parvez, M. Roche, Mme Danhiez, M. Charousset, M. Bernert, M. Redouane), 1 abstention (M. Raphaël) :

- **Sollicite** auprès du Sénat, une subvention exceptionnelle aussi élevée que possible au titre des crédits dits « Réserve parlementaire » pour le passage au gaz et le remplacement de la chaudière, et la mise aux normes de la chaufferie du logement du gardien du stade municipal.
- **Précise** que cette demande sera adressée à Monsieur Jean-Vincent PLACE, Sénateur de l'Essonne.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à cette démarche.
- **Dit** que les recettes correspondantes seront affectées au budget de la Commune.

**2016-21 – FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE : EQUIPEMENT DE LA PETITE SCENE DE LA MAISON JACQUES TATI**

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 7 abstentions (M. Raphaël, Mme Parvez, M. Roche, Mme Danhiez, M. Charousset, M. Bernert, M. Redouane) :

- **Sollicite** de la part de l'Assemblée nationale une subvention exceptionnelle aussi élevée que possible au titre des crédits dits « Réserve parlementaire » pour l'achat et l'installation de matériels de sonorisation de la « petite scène » de la Maison Tati.
- **Précise** que cette demande sera adressée à Madame Maud OLIVIER, Députée de la 5<sup>e</sup> circonscription de l'Essonne.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à cette démarche.

**2016-22 – FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL – PROGRAMME RENOVATION THERMIQUE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Sollicite** l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local 2016, pour l'attribution d'une subvention au taux maximum pour la rénovation thermique des bâtiments communaux : travaux prévus au centre de loisirs de Maillecourt, à l'école maternelle du guichet, à la maison des associations et à l'hôtel de ville.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à cette démarche.

**2016-23 – FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL – PROGRAMME « BOURGS – CENTRES »**

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 6 voix contre (Mme Parvez, M. Roche, Mme Danhiez, M. Charousset, M. Bernert, M. Redouane), 1 abstention (M. Raphaël) :

- **Sollicite** l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local 2016, pour l'attribution d'une subvention au taux maximum pour l'aménagement de la Maison Jacques Tati au titre des équipements municipaux à vocation culturelle - enveloppe destinée aux « bourgs-centres ».
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à cette démarche.

**2016-24 – FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)**

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Sollicite** l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2016, pour l'attribution d'une subvention au taux maximum pour la rénovation et la mise en conformité PMR des toilettes du cimetière municipal, dont le montant prévisionnel des travaux s'élève à 21 660 € HT.
- **Atteste** qu'aucune décision d'aide financière n'a été obtenue pour ces travaux.
- **Précise** que le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	Participation	Pourcentage
Mairie d'Orsay - budget général	10 830,00	50,00%
DETR 2016	10 830,00	50,00%
<b>Total</b>	<b>21 660,00</b>	<b>100,00%</b>

- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à cette démarche.

**2016-25 – FINANCES - ETABLISSEMENT D'UNE PROVISION POUR LITIGE**

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 7 voix contre (M. Raphaël, Mme Parvez, M. Roche, Mme Danhiez, M. Charousset, M. Bernert, M. Redouane) :

- **Décide** de constituer une provision pour risques d'un montant de 50 000 € au compte 6815 « dotations aux provisions » sur le budget primitif 2016, opération réelle semi-budgétaire.
- **Précise** que sa contrepartie est non budgétaire, inscrite sur le compte du Trésorier au 1511 « provisions pour risques ».

## 2016-26 – PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil municipal, par 25 voix pour, 8 abstentions (M. Lausmone, M. Raphaël, Mme Parvez, M. Roche, Mme Danhiez, M. Charousset, M. Bernert, M. Redouane) :

- **Décide** de modifier le tableau des effectifs comme suit :

### Filière administrative

Cadre d'emplois : rédacteurs  
Grade : rédacteur

- ancien effectif : 18  
- nouvel effectif : 16

### Filière technique

Cadre d'emplois : agents de maîtrise  
Grade : agent de maîtrise

- ancien effectif : 10  
- nouvel effectif : 9

Cadre d'emplois : adjoints techniques  
Grade d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe

- ancien effectif : 15  
- nouvel effectif : 14

Grade : adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe

- ancien effectif : 99  
- nouvel effectif : 101

### Filière animation

Cadre d'emplois : animateurs  
Grade : animateur

- ancien effectif : 9  
- nouvel effectif : 8

Grade : animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe

- ancien effectif : 1  
- nouvel effectif : 2

Cadre d'emplois : adjoints d'animation  
Grade : adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe

- ancien effectif : 20  
- nouvel effectif : 19

- **Prévoit** que les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 012.

## 2016-27 – CULTURE - DEMANDE DE VERSEMENT DES DROITS DISPONIBLES SUR LE COMPTE DE SOUTIEN AUTOMATIQUE GERE PAR LE CENTRE NATIONAL DE LA CINEMATOGRAPHIE (CNC) : TRAVAUX DE MODERNISATION DU CINEMA JACQUES TATI

Le Conseil municipal, par 32 voix pour, 1 NPPV (M. Forêt) :

- **Autorise** le Maire, ou son représentant, à demander au Centre National de la Cinématographie (C.N.C.) d'utiliser les droits disponibles sur le compte de soutien du cinéma pour le remboursement des travaux à exécuter.
- **Autorise** la Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à cette démarche.
- **Dit** que les recettes correspondantes seront affectées au budget de la Commune.



## **2016-28 – CULTURE - DEMANDE DE SUBVENTION : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ET FETE DE LA SCIENCE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Demande** à la Délégation Régionale à la Recherche et à Technologie d'Ile-de-France, au Conseil départemental de l'Essonne et à la Communauté Paris-Saclay, une subvention au taux maximum pour l'aide au financement des actions autour du numérique et notamment de la fabrication numérique et de la découverte du codage.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à cette démarche.

## **2016-29 – CULTURE - AVENANT MODIFICATIF DE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TRIPARTITE DE FINANCEMENT DU POSTE DE DIRECTEUR DE LA MJC JACQUES TATI**

Le Conseil municipal, par 28 voix pour, 2 voix contre (Mme Parvez, M. Charousset), 3 abstentions (M. Raphaël, M. Roche, M. Redouane) :

- **Approuve** l'avenant à la convention tripartite de financement du poste de directeur de la MJC Jacques Tati conclu entre la commune, la Fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture en Ile-de-France et le FONJEP pour les années 2016, 2017, 2018.
- **Autorise** le Maire ou son représentant, à signer ledit avenant et tous documents y afférent.

## **2016-30 – CULTURE - PARTICIPATION FINANCIERE DE LA VILLE D'ORSAY DANS LE CADRE DE LA FINALE DE LA FIRST LEGO LEAGUE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** d'une participation financière de la commune à hauteur de 3 468 € dans le cadre de la finale de la First Lego League.
- **Dit** que la dépense correspondante, soit 3 468 € est inscrite au budget 2016 de la commune.

## **2016-31 – ENFANCE – TARIFICATION DES SEJOURS EN CENTRES DE VACANCES – ETE 2016**

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 4 voix contre (M. Raphaël, M. Roche, M. Bernert, M. Redouane), 3 abstentions (Mme Parvez, Mme Danhiez, M. Charousset) :

- **Décide** d'appliquer la grille des quotients familiaux pour la participation financière des familles.
- **Fixe** les conditions de tarification ainsi :
  - ✓ **pour le séjour de 14 jours à Gouville-sur-mer (pour les 6/14 ans) :**
    - le tarif minimum de 159.20 € pour un quotient minimum de 200 €,
    - le tarif intermédiaire de 525.25 € pour un quotient intermédiaire de 750 €,
    - le tarif maximum de 955 € pour un quotient maximum de 2300 €.

- ✓ **pour le séjour de 15 jours à Montriond (pour les 6/14 ans):**
  - le tarif minimum de 157.53 € pour un quotient minimum de 200 €,
  - le tarif intermédiaire de 519.75 € pour un quotient intermédiaire de 750 €,
  - le tarif maximum de 945 € pour un quotient maximum de 2300 €.
- **Précise** qu'un acompte de 30% est demandé à l'inscription.
- **Précise** que les recettes et dépenses correspondantes seront affectées au budget 2016 de la commune.

**2016-32 – URBANISME – LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE SUR LE SECTEUR DIT DE LA CYPRENNE EN VUE DE LA REALISATION D'UNE OPERATION D'AMENAGEMENT MIXTE.**

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 7 voix contre (M. Raphaël, Mme Parvez, M. Roche, Mme Danhiez, M. Charousset, M. Bernert, M. Redouane) :

- **Sollicite** auprès de Monsieur le Préfet de l'Essonne la déclaration d'utilité publique et l'arrêté de cessibilité en vue d'une opération d'aménagement sur le secteur dit de la Cyprenne.
- **Demande** au Préfet de l'Essonne de prescrire conjointement une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et une enquête parcellaire, en vue de permettre l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation de cette opération d'aménagement.
- **Autorise** Monsieur le Maire à acquérir, au besoin par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique, tout ou partie des propriétés visées.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne mise en œuvre du projet et de ces procédures.
- **Précise** que le bénéficiaire de la déclaration d'utilité publique est la commune d'Orsay.
- **Dit** qu'une large concertation sera menée en amont et au cours de ce projet d'aménagement important pour la ville.

**INFORMATIONS DIVERSES DONT POINT SUR LA COMMUNAUTE PARIS-SACLAY**

---

La séance est levée à 00 heures 15.

---

Orsay, le 01 AVR. 2016

David ROS  
Maire d'Orsay  
Conseiller départemental de l'Essonne

Certifié exécutoire, compte tenu  
de la publication le :

05 AVR. 2016

